

L'enquête sénatoriale cible l'usine Amétyst suite de la page 1

1er Mai 2010, les mouches sont plus nombreuses à Garosud que les manifestants au Peyrou. Ce samedi-là, comme presque tous les jours de la semaine, les sales odeurs écœurantes contraignent les riverains d'Amétyst à rester cloîtrés chez eux. Pour beaucoup, ils n'ont même plus le courage de remplir un formulaire de plainte pour mauvaises odeurs. Finies les « garden-parties » avec barbecue, terminés les apéros dans les jardins : Garosud est une zone sinistrée !

Achat 2 200 € le mètre carré

L'usine de méthanisation de l'Agglo de Montpellier pourrait bien devenir un énorme scandale financier car, au train où vont les choses, soit il faudra fermer l'usine à mouches et puanteurs, soit il faudra racheter les belles villas du quartier. Pour la première solution, qui serait un cuisant échec et un sacré gaspillage côté argent public, le préfet a commencé à poser des jalons en demandant à Georges Frêche d'envisager les alternatives au cas où l'Agglo ne pourrait arrêter les nuisances de l'usine. Pour la seconde issue, une ou deux maisons auraient été achetées, on parle de 330 000 € l'une, et des négociations sont en cours. Un riverain d'Amétyst a demandé une évaluation de sa maison, pour se faire une idée. Un haut cadre de l'Agglo et le responsable des acquisitions immobilières sont venus. La base des discussions est d'environ 2 200 € le mètre carré habitable et ambiance casse-moral garantie : « Il y a plus de mouches à Mauguio qu'ici » ; « Les nuisances, c'est normal car vous habitez une zone industrielle » ; « Ce type d'usine a droit à un cumul de 22 jours de nuisance par an »...

Ça pue au Mas Drevon !

Dans ce cas de figure, il y aurait l'ensemble des propriétés à racheter. Estimation des riverains de Garosud : 150 M€ il faudrait y ajouter les dizaines d'entreprises de la zone. Car, vu les mouches, certains commencent à se demander si un traiteur peut avoir en toute sécurité alimentaire son laboratoire de cuisine à côté de l'usine et servir en toute confiance des jambonneaux dans une réception sportive.

Le périmètre sensible est beaucoup plus vaste qu'on ne pourrait l'imaginer. Lors d'une réunion pour le Printemps de la démocratie qui se déroule au Mas Drevon, une dame interpelle les élus municipaux : « Où en sommes-nous avec les nuisances de l'usine Amétyst ? En haut de l'avenue Villeneuve-d'Angoulême, les jours de vent marin, cela pue tellement qu'on ne peut aller dans le jardin. » L'usine a coûté 83 M€ avec les travaux supplémentaires, le rachat des biens coûterait trois à quatre fois cette somme.

Délit contre l'environnement

C'est dans ce contexte tendu que le sénateur UMP des Yvelines, Dominique Braye, et son collègue centriste Daniel Soulage du Lot-et-Garonne sont descendus à Montpellier dans le cadre d'une mission d'information

du Sénat qui remettra son rapport en décembre. Si la visite de l'usine fut très encadrée pour les deux parlementaires sur le thème cher à l'Agglo « tout va bien et ce qui ne va pas sera réglé demain », la réunion de l'après-midi sous la présidence du secrétaire général de la préfecture a tourné au procès de l'Agglo. Imaginez le maire de Pérols et vice-président de l'Agglo, Valette, subir le réquisitoire du responsable chargé des installations classées de la DREAL, la Direction régionale de l'environnement. Pas de bla-bla politique mais des faits sont égrenés retraçant les treize visites de ces inspecteurs, dont trois descentes inopinées. Les constats ont donné lieu à des mises en demeure et, en tant que récidivis-



te, l'Agglo a écopé d'amende et même d'un PV pour délit ! Il a fallu deux d'avertissements et une prune pour que l'Agglo se décide à se mettre en conformité en s'équipant d'un groupe électrogène de secours. L'affaire s'est réglée en 48 heures après l'amende. Le constat de délit contre l'environnement date du 16 avril sous le chef « d'exploitation d'une installation classée sans s'être conformée à un arrêté de mise en demeure de respecter les prescriptions techniques imposées ».

Royal Canin ?

Passé d'armes avec nos deux sénateurs qui n'avaient pas l'air d'être d'accord avec l'Agglo sur le prix de revient à la tonne des déchets traités par méthanisation à Montpellier. Il est assez difficile de faire gober n'importe quoi à deux parlementaires qui ont visité de nombreuses installations de Barcelone à Stockholm. D'ailleurs, les sénateurs n'avaient pas rencontré l'équivalent de l'invasion des mouches. « Inadmissible ! » auraient dit les parlementaires en demandant que les problèmes soient résolus. Ils ont aussi mis le doigt là où ça fait mal en déplorant le mauvais choix de l'Agglo pour l'implantation d'Amétyst. Les nuisances ont peut-être aussi pour origine le mélange des déchets ménagers avec les fermentescibles dans les fameux digesteurs très difficiles à rendre étanches. Les péripéties sont loin d'être terminées. Le prochain épisode se déroulera le 28 mai à la CLIS, la commission d'information.

On saura peut-être à cette occasion pourquoi les camions de Royal Canin, entreprise installée dans le Gard, viennent déposer des tonnes d'aliments pour chiens à l'usine de Montpellier.